

Tennis & padel Club de Saintes

1 Bis rue St Rémy
17100 Saintes
05.46.93.77.44
tennistcsaintes@gmail.com



Objet : Rencontres par équipe **SENIORS PLUS** d'automne 2026

Mesdames les compétitrices, messieurs les compétiteurs,

Comme tous les ans, le club va engager des équipes pour les compétitions de SENIORS +. Avant toute(s) inscription(s), nous avons besoin de connaître le nombre de joueurs désirant participer à ce(s) championnat(s).

Nous attirons votre attention sur le fait que, s'inscrire pour les rencontres par équipe est un engagement vis-à-vis du club et de vos équipiers (voir Charte ci-joint). Ainsi, nous n'engagerons des équipes dans les divers championnats que si nous avons suffisamment de joueurs (remplaçants inclus) à toutes les dates indiquées ci-dessous.

Les joueurs motivés et volontaires pour ces rencontres par équipe d'automne doivent s'inscrire par e-mail à tennistcsaintes@gmail.com en mentionnant leur catégorie et leurs disponibilités sur l'ensemble du championnat.

*Date limite des inscriptions : **Samedi 29 août***

Dates des championnats :

▪ DAMES

- **+ 35 ans & + 50 ans** rencontres **les Dimanches** 27/09, 04/10, 11/10, 18/10 et 08/11/2026
- **+ 65 ans** rencontres **les Mardis** 22/09, 29/09, 06/10, 13/10 et 03/11/2026

▪ MESSIEURS

- **+ 35 ans** rencontres **les Dimanches** 27/09, 04/10, 11/10, 18/10 et 08/11/2026
- **+ 45 ans & + 55 ans** rencontres **les Samedis** 26/09, 03/10, 10/10, 17/10 et 07/11/2026
- **+ 65 ans** rencontres **les Mardis** 22/09, 29/09, 06/10, 13/10 et 03/11/2026
- **+ 70 ans, + 75 ans & + 80 ans** rencontres **les Vendredis** 25/09, 02/10, 09/10, 16/10 et 06/11/2026

Informations complémentaires sur les formules de jeu sur notre site :
<https://www.tennis-saintes.fr/?p=1688>

Sportivement.

La commission Sportive



Le Club s'engage à inscrire et financer l'engagement des équipes, à la fois aux championnats d'automne et aux championnats de printemps, à mettre en place en fonction des classements (Messieurs 15/3 ; Dames 15/4), des entraînements spécifiques à tarif réduit.

La joueuse / le Joueur s'engage à :

- **Représenter et Véhiculer une image positive du club en respectant les valeurs partagées : RESPECT / EXEMPLARITE / HUMILITE / PLAISIR / PARTAGE / DEPASSEMENT DE SOI**
- **Se rendre disponible à toutes les rencontres auxquelles elle/il s'est engagé-e, en fonction du choix du capitaine et, dans tous les cas, sur le maximum de dates de rencontres.**
- **Contribuer à l'esprit d'équipe en étant présent-e sur toute la durée de la rencontre, en encourageant ses coéquipier-e-s, en faisant preuve de combativité et en prenant plaisir à partager ce moment.**
- **Participer aux animations sportives liées aux matchs par équipe, aux tournois du club (interne et open) et à jouer en compétition (notamment aux championnats individuels).**

Le Club réalisera la sélection des équipes et des joueurs en veillant au bon respect de la charte. Afin de favoriser la cohésion et les échanges entre joueurs/joueuses, le club mettra en place des animations sous formes diverses et mettra à disposition tous les éléments nécessaires au bon déroulement des rencontres.

« L'intérêt de l'équipe et du club, les objectifs déterminés par les membres du comité directeur, en lien avec le directeur sportif, priment sur les ambitions personnelles »

En cas de non-respect de ses engagements, la joueuse/le joueur pourra être retiré de la liste des compétiteurs et deviendra non-prioritaire pour les matchs par équipe de l'année suivante.

Engagement club 2026/2027 :

- 50€ par équipe pour toute réception d'équipe à domicile (accueil et déjeuner).
- Remboursement des frais de route pour les déplacements (0,25 cts/km limité à 70€ / Voir fiche de frais ci-dessous)

La joueuse/le joueur a bien pris connaissance de cette charte

Le représentant du Club

Tennis & padel Club de Saintes Fiche Frais Equipes

1 Bis rue du 11e Régiment
17100 Saintes
05.46.93.77.44
tennistcsaintes@gmail.com

(Fiche à rendre à l'accueil à l'issue du championnat)



Sexe / Equipes n° :

Catégorie / Division :/.....

Nom / Prénom du capitaine :

Montants dépenses réceptions (Joindre les justificatifs) :

- Montant réception 1 :€
- Montant réception 2 :€
- Montant réception 3 :€
- Montant réception 4 :€

Montants des déplacements (tickets d'autoroute obligatoires) :

• Déplacement 1

Nb de kilomètres total : 0,25€ x km =€

Péage d'autoroute :€

• Déplacement 2

Nb de kilomètres total : 0,25€ x km =€

Péage d'autoroute :€

• Déplacement 3

Nb de kilomètres total : 0,25€ x km =€

Péage d'autoroute :€

• Déplacement 4

Nb de kilomètres total : 0,25€ x km =€

Péage d'autoroute :€

Attribution des remboursements :

Nom/ prénom :

Montant :€

Nom/ prénom :

Montant :€

Nom/ prénom :

Montant :€

Nom/ prénom :

Montant :€

La commission Sportive

